

LE BULLETIN MUNICIPAL DE FONTENAY-LES-BRIIS





3 Le Mot du Maire

4 M

Municipalité

- l'Echo du Conseil
- Environnement
- Caisse des écoles
- Hommage
- Office du Tourisme Pays Limours
- Les Marronniers

10

Associations

- M.J.C. La Grange
- Hockey Club du Trèfle
- Comité des Fêtes
- CLIC du Hurepoix
- Le Bel Air de Fontenay
- FAABA
- La porte du Soleil
- Les Chats de Bligny
- La Balade des Arts Ludiques
- Hélium

Directeur de la publication : Léopold LE COMPAGNON

Composition:

Mairie de Fontenay les Briis

Impression:

CCPL

N° ISSN en cours

Dépôt légal 3eme trimestre 2016

19

Agenda

20

Infos Pratiques



Léopold LE COMPAGNONMaire de Fontenay-Lès-Briis
Vice Président de la CCPL

es activités du mois de septembre, démarreront dès le jeudi 1^{er}, puisque ce sera déjà la rentrée scolaire. Le **dimanche 4 septembre**, la MJC nous proposera sa 8^{ème} édition de la **fête de la peinture** rapide, avec prise des inscriptions aux Marronniers. Ce sont 15 villes de notre département qui participeront à cette fête, avec une finale le 6 novembre à Linas. Ce sera donc l'occasion d'ouvrir nos jardins aux artistes intéressés, pour qu'ils immortalisent ces lieux qui nous sont habituels, et que parfois nous ne savons plus observer.

Suivra le **10 septembre**, de 10 h à 16 heures, toujours aux Marronniers, le traditionnel « **Forum des associations** » où chacun pourra s'inscrire aux différentes activités qui seront proposées par les associations.

Les samedi et dimanche 17 et 18 septembre, ce seront les journées européennes du patrimoine placées cette année sous le thème « Patrimoine et Citoyenneté ». A cette occasion, la Commune, avec le soutien du PNR, vous proposera au bourg, le samedi 17 :

- Une exposition interactive en Mairie de 10h à 18 heures,
- Une projection toutes les 30 minutes, de l' « école d'autrefois »,
- Un petit goûter d'autrefois à déguster sur place,
- Deux dictées à l'ancienne, sous le préau, animées par Anne Duboëlle, institutrice à la retraite, à 14h30 à et 16 heures.

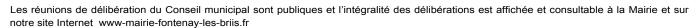
Conséquence des derniers attentats, cette rentrée se déroulera sous le signe de la sécurité dans le milieu scolaire, avec des changements à apporter dans nos comportements, que nous soyons parents d'élèves, enseignants, élus, ou même enfants.

Après les réunions tenues en Préfecture sur le thème des mesures de vigilance Vigipirate « alerte attentat », nous organiserons, avec la brigade de gendarmerie de Limours, une soirée « participation citoyenne ». **Ce sera le vendredi 30 septembre à 20 heures dans la salle des Marronniers.** Il sera question de la prise en compte par chaque citoyen, de mesures de vigilance, par une action complémentaire de proximité dans la lutte contre toutes les délinquances. Au moment où l'Etat met en place une réserve citoyenne, chacun de nous, se doit d'apporter son concours en portant à la connaissance des élus et de la gendarmerie, tous les faits dont il peut être le témoin et qui concourent à la sécurité publique. Nous espérons vous y retrouver très nombreux, montrant par votre présence que la sécurité est bien une préoccupation majeure.

Vous voyez que ce mois de septembre, qui sonne le retour à nos activités habituelles sera chargé.

Je vous souhaite une excellente reprise.

Bien cordialement



Extraits du Conseil Municipal du 20 juin 2016

Quotient familial - année scolaire 2016-2017,

à partir du 1er septembre 2016.

Grille d'application pour le restaurant scolaire, la garderie, l'étude, les activités sportives et culturelles.

Q.F.	Catégorie	Particip.communale	
<u>≥</u> 800	Α	0%	
800 < QF <u><</u> 620	В	10%	
620 < QF <u><</u> 485	С	20%	
485 < QF <u><</u> 375	D	40%	
375 < QF <u><</u> 255	E	60%	
QF < 255	F	70%	

Pour le calcul du quotient familial, il est pris en compte le douzième des ressources annuelles + les prestations familiales mensuelles perçues, divisé par le nombre de parts (les ressources annuelles correspondent aux revenus imposables des parents avant abattements fiscaux) – définition C.A.F.

Pour les activités sportives et culturelles

Pour les familles bénéficiant du QF, la participation communale s'applique à une activité par enfant (de moins de 18 ans au 1er septembre 2016), par année scolaire et pratiquée dans une association ou un organisme dont le siège social est sur la Commune. La facture acquittée et une attestation du Comité d'Entreprise sont à fournir.

Une somme minimale de 30 €/enfant reste à la charge de la famille. La participation communale ne pourra pas dépasser 100 €/enfant. Dossier à déposer en mairie entre le 1er septembre 2016 et le 14 juillet 2017.

Tarifs du restaurant scolaire – année scolaire 2016-2017, à compter du 1er septembre 2016

Catégorie	Tarifs en €
Α	4,38
В	3,94
С	3,50
D	2,65
E	1,75
F	1,31

Le tarif unique appliqué aux personnes extérieures (instituteurs, intervenants extérieurs et parents d'élèves) est de 4,94 €.

Taris des études dirigées – années scolaire 2016-2017 à compter du 1er septembre 2016

Catégorie	Tarifs en €
А	39.06
В	35.14
С	31.22
D	23.44
E	15.63
F	11.72

Le tarif unique pour une séance d'étude est de 5.76 €

Tarifs des garderies municipales – année scolaire 2016-2017, à compter du 1er septembre 2016.

	-		
Catégorie	Tarifs Garderie	Tarifs Garderie	
Calegorie	matin en €	soir en €	
Α	2.84	4.55	
В	2.57	4.09	
С	2.28	3.64	
D	1.72	2.73	
Е	1.16	1.82	
F	0.85	1.38	

Le tarif unique applicable de 18h à 18h30 (suite à l'étude dirigée) est de 1.98 €. Pénalité à chaque retard (après 18h30) : 2,71 € par enfant et par jour.

Réforme des rythmes scolaires – Tarification des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

à compter du 1er septembre 2016, la tarification dégressive par séance, est la suivante :

- 3,02 € pour le premier enfant
- 2,52 € pour le deuxième
- 2,02 € pour le troisième
- 1,52 € pour le quatrième

Diminution de 0,50 € pour l'enfant suivant.

Taxe locale sur la publicité extérieure : pour les dispositifs publicitaires, enseignes et pré-enseignes, elle est fixée, pour l'année 2017, à 15,40 € par m2.

Acquisition du terrain cadastré G 972 au lieu dit « LA CHARMOISE »

En raison des travaux d'assainissement en cours dans le hameau « la Charmoise, le conseil donne sont accord a l'acquisition du terrain cadastré G972 au lieu dit "La Charmoise".

Avis concernant la fusion de quatre syndicats intercomunaux d'eau potable

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 24 novembre 2015, et l'arrêté préfectoral du 27 avril 2016, le conseil emet un avis favorable au projet de fusion des Syndicats suivants :

- Syndicat Intercommunal pour l'Adduction de l'Eau potable de la Région d'Angervilliers
- Syndicat Intercommunal des Eaux de Lavenelle
- Syndicat Intercommunal des Eaux du Roi
- Syndicat Intercommunal des Eaux de Soucy-la-Briche, Mauchamps, Torfou, Chauffour

Questions diverses

Monsieur le Maire donne des informations sur les intempéries et inondations du 30 mai :

Quatre maisons ont subi des dégâts des eaux. Le Ministère de l'intérieur, par arrêté du 15 juin, a reconnu pour notre commune l'état de catastrophe naturelle.



Abonnez vous!

Entre deux LETTRE DE FONTENAY, et pour rester informé de toute l'actualité de la commune, abonnez vous dès aujourd'hui aux BREVES DE FONTENAY le bulletin numérique.

Pour ce faire, rendez-vous sur le site de la mairie, rubrique "BREVES DE FONTENAY" et cliquez sur le lien d'abonnement. Vous pouvez également lire la dernière édition en ligne.



samedi 17 septembre 2016

EXPOSITION INTERACTIVE



Patrimoine et Citoyenneté

Les Mairies-Ecoles

A l'occasion de cette journée

Léopold Le Compagnon, Maire, Corinne Bernard-Hamonou, maire-adjointe en charge de la Culture, et la Commission Culture vous propose

Une exposition interactive en mairie, salle du Conseil, de 10h à 18h

Une projection sur le thème « L'école d'autrefois », toutes les 30 minutes

Un petit goûter d'autrefois à déguster sur place

Deux dictées à l'ancienne sous le préau animée par Anne Duboëlle, institutrice à la retraite

- 1ère séance à 14h30
- 2ème séance à 16h

La visite de l'église Saint-Martin, adjacente à la mairie, de 14h30 à 17h



Daniel DUBOELLE Conseiller Municipal Délégué en charge de la sécurité et de la Prevention

Informations et Préventions Sanitaires

Communication relative à la prolifération de moustiques



es intempéries qui ont frappé l'Essonne au mois de juin, ont été la cause d'inondations importantes ayant durement éprouvé le département. Celles-ci ont pu engendrer dans certaines communes une prolifération de moustiques, due aux eaux stagnantes devenues des gîtes larvaires privilégiés, causant ainsi certaines nuisances auprès des habitants.

Si le **moustique tigre** est également appelé **moustique du chikungunya** ou **moustique de la dengue**, c'est parce la piqure de moustique tigre peut transmettre ces deux virus à l'homme. La transmission

n'est possible que s'il a préalablement piqué une personne infectée par le virus.

La veille citoyenne des habitants de la commune doit contribuer à la lutte préventive individuelle et collective contre la prolifération des moustiques et sa progression vers le nord.

La commune doit être un des vecteurs de la mise en œuvre de mesures préventives afin de lutter contre la prolifération des insectes (article 121 Règlement sanitaire départemental),

A votre intention, un document de communication à propos du signalement est disponible afin de reconnaître plus facilement l'insecte repéré et ceci afin d'éviter de diffuser une information erronée.

Chacun peut alerter la structure départementale mise en place par la DGS en accédant au site (http://www.signalement-moustique. fr) et par l'application pour smartphone, l-Moustique, développée par l'Eid-Atlantique.

Risque apporté par le tique-transmission de la maladie de Lyme.

L'été est la période la plus favorable pour la prolifération des tiques. Et avec elle, le risque de contracter la fameuse maladie de Lyme. La bestiole est petite, à peine 2 ou 3 mm à jeun, un tout petit demi-centimètre quand elle s'est gonflée du sang de ses victimes. La tique, si elle est porteuse de virus ou de bactéries, peut s'avérer un redoutable parasite, pouvant transmettre la maladie de Lyme, aux multiples symptômes.



Le mieux est encore la prévention : «Il y a de plus en plus de tiques et de plus en plus également en montagne, jusqu'à 2.000 m, ce qui est assez nouveau. Il faut donc faire attention

aux endroits où l'on se promène, les zones les plus à risques étant les sous-bois, les endroits à fougères, à herbes hautes. Il vaut mieux porter des vêtements clairs pour mieux repérer les tiques et étanchéifier la jonction pantalon/chaussettes. On peut également mettre du répulsif. Éviter aussi de s'asseoir dans l'herbe. Au retour, il faut bien s'examiner. Si une tique est présente, il faut l'enlever avec **un tire-tique**, que l'on se procure en pharmacie, tourner et faire levier. Aucun produit n'est à mettre dessus et il faut surtout **éviter la pince à épiler** qui pourrait provoquer l'écrasement de la tique et un phénomène de régurgitation, qui injecterait encore plus de virus ou bactéries»

la pyrale du buis







Voici la responsable de la mort de certains de nos buis! Difficilement repérable elle dévore les feuilles à toute vitesse! Cette chenille (photo ci-dessus), la Cydalima Perspectabilis se transforme en papillon de nuit grâce à nos buis! En effet elle se nourrit exclusivement des feuilles des Buxus Semperivens, le buis que l'on connaît tous, car le plus commun.

Ses attaques commencent dès le mois de mars avec les températures qui remontent. Les papillons pondent généralement du côté le plus à l'ombre de nos buis. Ensuite la chenille se développe très rapidement passant d'une taille de quelques millimètres à 4 cm et même un peu plus si vos buis sont à leur goût.

Sans une action préventive et un traitement adapté vos buis ne survivront que quelques semaines et même parfois beaucoup moins! Bien observer ses buis est la meilleure des préventions, cependant l'attaque étant parfois difficile à déceler un traitement préventif est la meilleure des solutions.

Un produit en particulier a retenu notre attention car utilisable en agriculture biologique et donc sans danger pour les autres espèces. C'est un produit en poudre au Bacillus Thuringiensis. (Solabiol).





Hommage à Jean-André Gaulin

Elu municipal de 1971 à 2008

ean-André Gaulin, né le 21 févier 1936 à Bénouville dans le Calvados a effectué une carrière professionnelle dans l'industrie, et plus particulièrement dans le secteur de la mécanique de précision comme directeur technico-commercial.

Il habite Fontenay-lès-Briis depuis 1953.

Elu la première fois Conseiller Municipal le 21 mars 1971. C'est à ce titre qu'en mon nom, et au nom du Conseil Municipal je souhaitais lui rendre hommage, au jour de son départ.

Ce sont 6 mandats électifs successifs qu'effectuera Jean-André, durant lesquels il aura consacré beaucoup de son temps, à la Commune de Fontenay-lès-Briis. Elu Conseiller Municipal, avec Georges DORTET le 21 mars 1971, il sera ensuite nommé adjoint chargé de l'urbanisme puis des travaux jusqu'en 1995. Réélu avec moi il fera encore deux mandats comme adjoint aux travaux jusqu'en 2008.

Jean-André connaissait parfaitement la Commune, et ses habitants, c'est en cela qu'il était précieux. Homme de convictions, il avait une qualité indispensable à la vie publique : il savait écouter. Perspicace, compétent, il avait la gentillesse des hommes de terrain qui savent de quoi ils parlent. Il savait nous raconter, à nous les plus jeunes, ce qui était arrivé à telle ou telle vieille famille de Fontenay. Mais il racontait cela, sans jamais être blessant, ou alors, il disait ne plus se souvenir du nom de la personne. Il était très respectueux de la vie privée des Fontenaysiens.

Il aura participé à tous les grands chantiers qui ont modelé notre village, que ce soit la création de l'école, la mise en œuvre de l'assainissement communal sur le Bourg, la création de l'AFUL de la Vallée Violette, de celles de la rue des Coteaux et du Four à Chaux, ou encore de la création des tennis et de la zone sportive. Il représentait la Commune dans les assemblées des établissements publics ou syndicats extérieurs comme la Communauté de Communes du Pays de Limours, ou le Sictom. Pour son dévouement, et son engagement citoyen durant toutes ces années, j'ai eu le plaisir de lui remettre la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale échelon Or.

Il passait de temps en temps en Mairie nous saluer, ou prendre un café avec moi le matin. Je l'ai vu dépérir très rapidement ces derniers mois.

Jean-André GAULIN aura compté dans la vie de notre village. Nous ne l'oublierons pas.

Léopold LE COMPAGNON

(Hommage rendu à Jean André GAULIN lors de ses obsèques)

OFFICE DU TOURISME PAYS DE LIMOURS



vous propose son programme d'activités

<u>18 septembre</u> (dimanche) : journée du patrimoine (visite surprise en car)

Organisée par la commission Tourisme, et patrimoine de la CCPL, l'Office de tourisme intervient dans la présentation historique et patrimoniale des sites visités et des lieux traversés.

<u>15 octobre</u> (samedi, journée complète, déplacement en car) : Domaine de Grosbois (Boissy-Saint-Léger 94)

Centre d'entrainement des chevaux trotteurs.

Implanté depuis 1962 sur 412 ha de bois, d'étangs et de prés du domaine de Grosbois, le centre moderne d'entrainement comprend 1.420 boxes, plusieurs pistes, un manège, une maréchalerie, une sellerie, une clinique hippique... et 170 boxes de passage.

Le matin, une visite commentée du centre d'entrainement de réputation mondiale.

. Auberge de Limeil-Brévannes.

Fourbu(e)s par environ 1h30 de trot, ce sera notre bienvenue halte gastronomique!

Château de Grosbois.

Les pages d'histoire, la grande et la petite, feront l'objet de la visite guidée de l'après-midi.

19 novembre (samedi 16h): conférence de Jean-Paul Hulot "Quelles énergies pour produire l'électricité de demain?"

Alors que la production mondiale avait mis 120 ans pour doubler entre 1700 et 1820, l'apparition et le développement de nouvelles techniques permettent un premier doublement en cinquante ans entre 1820 et 1870 par la maitrise de la vapeur (première révolution industrielle), puis un second doublement, en quarante ans, entre 1870 et 1910, cette fois grâce à la maitrise de l'électricité (seconde révolution industrielle).

Aujourd'hui, l'énergie électrique est omniprésente dans les pays industrialisés: elle est largement utilisée dans les sociétés développées pour transporter de grandes quantités d'énergie facilement utilisable.

Produite industriellement à partir de différentes sources d'énergie, principalement hydraulique, thermique et nucléaire, et progressivement par les énergies dites renouvelables (éolienne, hydrolienne, photovoltaïque, biomasse, marémotrice, houlomotrice...), l'électricité est un vecteur énergétique employé à de très nombreux usages domestiques ou industriels. Produite pas toujours au moment des pics de demande et pour les applications mobiles, le stockage de cette énergie est un élément important de son développement.



POUR VOS SOIREES, ANNIVERSAIRES la commune de Fontenay-lès-Briis loue sa salle des Marronniers



Les tarifs :

ANNEXE 2 Tarifs des locations en vigueur

Par délibération n° 2067-14 du 6 mars 2014, la Commune de Fontenay-lès-Briis a fixé le tarif de la redevance pour mise à disposition de la salle de réunion avec local traiteur à :

- · Associations communales : gratuit
- · Habitants de la Commune

Samedi 9h au dimanche 10h (et veille de fête)	400 €
Dimanche de 10h30 à 23 h (et jour férié)	250 €
Week-end complet	500€
Semaine de 16h30 à 9h le lendemain	100€
(sous réserve de non-occupation par une association ou	ı Mairie)



Samedi 9h au dimanche 10h (et veille de fête)	600 €
Dimanche de 10h30 à 23h (et jour férié)	450 €
Week-end complet	800€
Semaine de 16h30 à 9h le lendemain	200 €
(sous réserve de non occupation par une association ou	ı la Mairie)

· Habitants extérieurs

800€
500 €
1000€
300 €

(sous réserve de non occupation par une association ou la Mairie)

Le taux d'acompte est fixé à : 30% du montant de la redevance

Une caution de **1500** € sera versée (**500** € pour associations locales) par chèque établi à l'ordre du Trésor Public au moment de la remise des clés et restitué dans un délai de 8 jours après l'état des lieux.

Les disponibilités sont consultables en Mairie et sur le site internet de la mairie.







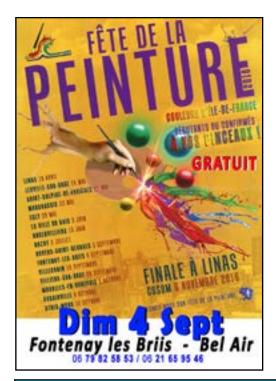




8^{èME} FÊTE DE LA PEINTURE - 4 SEPTEMBRE

Une journée pour tous - manifestation gratuite





Cette journée est accessible à tout le monde : artistes en herbe à partir de 3 ans, adolescents et adultes de tous niveaux. Venez donner libre cours à votre imagination, sublimer votre technique en plein air.

Pour participer, venir avec votre matériel vous inscrire de 8h à 13h. Vous serez accueillis chaleureusement. Ensuite vous partirez avec le plan de la commune chercher un petit coin, idéal pour vous installer, pour dessiner ou peindre.

Petit impératif, votre œuvre devra nous être rendue au plus tard à 16h.

Une fois les œuvres accrochées, un jury décernera des prix, par tranche d'âge pour les enfants, par catégorie et technique pour les adultes. Ensuite nous ouvrirons, aux alentours de 17h30, les portes au public qui viendra admirer le travail de la journée. Le palmarès sera proclamé vers 18h avec une remise de prix et sera suivi d'un pot amical.

Les œuvres primées partiront pour la grande finale de la Fête de la Peinture le dimanche 6 novembre 2016 à Linas.

Si vous ne participez pas en tant qu'artiste, ce 4 septembre baladez vous dans Fontenay. Au détour d'un chemin vous aurez certainement la chance de rencontrer des artistes qui seront ravis de votre visite. Ce pourrait être un moment privilégié pour échanger quelques mots, haut en couleurs!

Venez au FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 10 SEPTEMBRE de 10h à 16h

Bâtiment des Marronniers à Bel Air

- > Pour vous inscrire aux activités permanentes ou ponctuelles,
- > Pour voir nos projets,
- > Pour échanger nos idées, vos envies...

DATES

(voir sur le site si un changement intervient)

Assemblée générale : vendredi 14 octobre 20h30

Fête de Noël : dimanche 11 décembre - Tournoi de belote : samedi 28 janvier Soirée cabaret samedi 25 février Concert samedi mars Rallye vélo : Journée Portes mai ou juin ouvertes samedi iuin

> S'ajouteront tout au long de l'année des visites culturelles et d'autres manifestations ponctuelles ou stages.

NOS ACTIVITÉS PERMANENTES



Lundi 14h15 à 15h45 Mercredi 10h à 11h30 Jeudi 19h30 à 21h Vendredi 18h30 à 20h



Expression corporelle Mercredi 15h à 16h

3 - 6 ans Baby Gym Mercredi 16h à 16h45



Enfants et adolescents Lundi 16h45 à 18h45 (primaire) Mardi 17h30 à 19h30 (collège)

Mise en place de cours ou stage niveau LYCÉE pour préparation dossier baccalauréat ou école arts.

Sur demande, n'hésitez pas à vous renseigner et vous faire connaître.

Des cours supplémentaires adultes et + de 16 ans pourraient ouvrir à la rentrée



Renforcement musculaire Adultes Mercredi 17h à 18h

GYM DOUCE

Adultes Lundi 18h30 à 19h45



Lundi 14h à 16h30 Mardi 14h30 à 17h

Enfants Mardi 17h à 19h

SOPHROLOGIE Adultes

Mercredi 18h15 à 19h15 Mercredi 19h30 à 20h30 Jeudi 10h à 11h



Lundi 13h30 à 16h30 1 Samedi sur 2 de 9h à 12h (cours de réalisation) 1 Samedi sur 2 de 9h à 12h

(cours de création)



APRÈS-MIDI JEUX

avec l'intervenante.

Les Mardis des Marronniers Enfants et Adultes rencontres, discussions autour, d'un café, thé et petits gâteaux.

1er mardi de chaque mois 14h30 à 17h30 Accessibles à tous

fontenaysiens ou non

2016

13/09 - 04/10 - 02/11 - 06/12 2017

03/01 - 07/02 - 07/03 -04/04 - 02/05 - 06/06 - 04/07



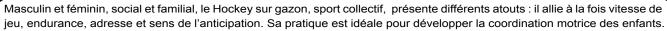


Vous êtes à la recherche d'un sport complet. en plein air et d'équipe pour vous ou pour vos enfants?

Et si vous jouiez au

Hockey sur Gazon!

Le hockey, bien plus qu'un sport



- Comme au tennis, il faut jouer la balle avec un instrument.
- Comme au football, on joue en équipe avec des attaquants, des défenseurs et un gardien.
- Comme au rugby, l'esprit d'équipe est important



Le Hockey se joue avec une crosse, une balle, en compétition ou en loisirs, en famille ou entre amis, entre filles, entre garçons ou en mixité, mais surtout avec le sourire et la passion.

Le hockey allie à la fois vitesse de jeu, endurance, adresse et sens de l'anticipation. Sa pratique est idéale pour développer la coordination motrice des enfants.

Comme tous les sports de crosse et de balle l'objectif est de marquer des buts. Pour y arriver, il faut se passer la balle pour gagner du terrain et une fois dans le cercle d'envoi, tenter d'inscrire un but!

La balle ne peut toucher que le coté plat de la crosse et aucune partie du corps, seul le gardien peut toucher la balle avec son corps. Il n'y a pas de contact physique

Que vous soyez jeune, ou moins jeune, fille ou garçon, nous vous attendons pour faire gratuitement un essai :

Enfants : mercredi après-midi sur le plateau de l'école primaire de Fontenay les Briis Adultes: mardi 21h30 à 22h30 au gymnase intercommunal à Briis sous Forges

Renseignements et inscriptions au Forum des Associations

Cotisation annuelle: 150 euros Téléphone: 01.64.90.59.87 Couriel: contact@hctrefle.com





vous aimez nos fêtes à thèmes, nos thés dansants, les fêtes pour vos enfants, les regroupements de l'été, ou

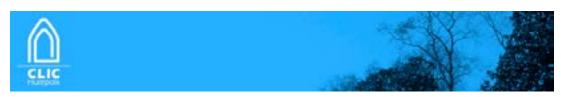
autour d'un événement sportif??

nous avons besoin de vous

pour pérenniser ces fêtes, vos idées, vos délires, votre expérience mais aussi vos bras et votre joie de vivre

contactez nous au 07 61 63 09 79





Le CLIC du Hurepoix propose aux séniors des stages de découverte de cet art de l'harmonie pour tonifier en douceur sa vitalité

Les enchainements de mouvements en lenteur proposés aident à retrouver calme, équilibre et santé, par l'écoute de soi et des autres.

Cette pratique est accessible à tous, aucune condition physique particulière n'est exigée Atelier Equilibre

10 séances de SEPTEMBRE à DECEMBRE, le Lundi, de 14h à 15h animées par l'association "La RONDE des SOUFFLES"

Atelier Bien chez Soi du 01 octobre 2016au 15 novembre 2016 à confirmer

5 séances pour s'informer sur l'aménagement du logement, le matériel innovant, les stratégies faciles et pas chères pour être autonome chez soi. Animé par SOLIHA 91 et le PRIF (Prévention Retraite lle de France).

Séance de présentation le Lundi 19 SEPTEMBRE à 14h à la Salle Polyvalente, rue du Bois des Nots à VAUGRIGNEUSE

Renseignements et inscriptions au CLIC du Hurepoix: 01 64 91 71 48 Le CLIC du Hurepoix est situé au :

2, rue de Marcoussis – cour de La Grange – B.P. 40001 – 91470 Limours http://www.clic-hurepoix.fr/site/index.php





Le dimanche 29 mai à 16h a eu lieu le Grand concert de Chorales à l'église de Fontenay-les-Briis

Trois chorales ont participé à ce concert :

Le Petit Chœur Passion des Yvelines, la chorale de Villiers/Arpajon et Le Bel Air de Fontenay Des répertoires très variés comme Bach, West side story, Haendel, Léonard Cohen, Henry Purcell...

Ce fut un concert très réussi au profit de l'association « Les Tout-petits » des Molières. L'église était pleine et le public très à l'écoute.

Merci à :

Léa pour sa belle affiche A la CCPL pour le tirage Anne-Rose pour son aide précieuse Patrick pour ses photos et vidéos.

Merci à tous pour cette prestation qui a demandé beaucoup de travail pour les choristes et une bonne organisation pour le bon déroulement de ce concert.







Repas chorale et Soirée du 26 juin





Une ambiance très sympathique, des musiciens excellents et une bonne prestation des jeunes et de la chorale.

Merci à tous pour votre aide, votre participation musicale et vos bons petits plats!!









Journée des Associations

C'est bientôt la rentrée.

RDV le samedi 10 septembre toute la journée aux Marronniers pour les inscriptions.

Le Bel air de Fontenay, renseignements: 01 64 90 80 47- mail: isabelledonnadieu@yahoo.fr

Amicale des Anciens et Amis de la Ferme d'Apprentissage Agricole de Bel-Air

L'Amicale se réunit chaque année en mémoire du fondateur : Charles Ferdinand DREYFUS mort en déportation en 1942. Un peu d'histoire pour expliquer notre souhait de participer au forum de la commune :

1919 : Création de la Ferme d'Apprentissage, ce qui veut dire que nous commençons la préparation du centenaire pour 2019 et souhaitons y associer la commune et la population

La Ferme est gérée par le fondateur jusqu'a sa mort avec mise en place d'une Fondation en 1932.

1942-1958 : La Fondation continue cette gestion sous la direction de Roger LOUVET.

1958-1990 : La fondation délègue la gestion de la Ferme en location à la Chambre d'agriculture de Seine et Oise puis d'Île de France qui met en place deux formations pour adultes :

Conducteurs dépanneurs de matériel agricole

« Vachers-porchers » qui devient une maitrise en élevage



Depuis 2013, la journée de notre amicale est fixée au dernier dimanche d'avril, jour du souvenir des déportés. Les anciens combattants déposent une gerbe sur le bord de la RD97 et ensuite recueillement près de la tombe de Charles. Assemblée générale et repas continuent la journée.

Le stand du Forum sera animé par Marie-France RINX (Croullebois) et Sylvie LOUVET qui vous exposeront la vie de notre amicale.

Elles prendront les contacts pour préparer le centenaire et proposeront l'adhésion si vous souhaitez participer à la vie de notre amicale.

Venez nombreux pour échanger partager vos connaissances.

Pour l'amicale le vice-président, (Tel. 06 76 82 79 13 - yves.noel53@gmail.com)



1990-2004 : L'Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes reprend la gestion et met en place le Centre de Formation d'Apprentis dans les métiers de la Restauration, des Espaces Verts, de la Vente et un Chantier Ecole.

Après 2005, la Fondation reprend la gestion du site sans solution de formation.

La transformation commence par l'arrivée de l'ESSOR (foyer médicalisé) qui devait reprendre l'Atelier pour son fonctionnement; la mise en place du projet entrainait la destruction de cet atelier et la construction d'un ouvrage à proximité; par ailleurs, le Bâtiment a été vendu à la commune et à la Communauté de Communes, aujourd'hui dénommé » Les Marronniers ».

Sur le reste du site, mise en place progressive des différents commerces et ateliers.

En 2010, l'amicale convoque une assemblée générale extraordinaire pour changer le nom de l'association et assurer sa pérennité; le mot apprentis est remplacé par « anciens et amis » dans son intitulé.





Stages de céramique Raku



Pour les fanas du feu que la fumée ne repousse pas, venez découvrir le plaisir de créer vos propres céramiques et la technique du raku pendant un **stage céramique**. Ce stage s'adresse à tous : ceux qui n'ont jamais tripatouillé la terre, les céramistes, les sculpteurs, modeleurs, amateurs et autres curieux ...

En pratique

Les stages se déroulent sur 2 week-ends :

Premier week-end:

Démonstration d'une cuisson raku, vous fabriquez vos pièces (différentes techniques : modelage, plaque, colombin plat...).

C'est le moment de laisser libre cours à votre créativité et de vous faire plaisir.

Deuxième week-end (15 jours après):

Présentation brève des émaux et des techniques d'émaillage, vous émaillez vos pièces biscuitées, vous réalisez la cuisson raku et l'enfumage.

Analyse des résultats, documentation sur les fournisseurs, et la construction de fours, libre accès à la bibliothèque céramique

Nombre de participants : maximum 6.

Prix tout compris : 320 €

Chacun participe avec ses spécialités aux déjeuners pris tous ensemble...

grande tablée conviviale!



Les premiers stages ne débutent de toute façon qu'en mars.



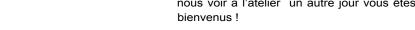
Pour les stages vous êtes encadrés par Philippe Buraud, céramiste professionnel et Jacqueline Hoerter.

Certains Fontenaysiens ont déjà eu l'occasion de venir visiter l'atelier et la salle d'exposition: pour les autres : venez les découvrir!

Malheureusement nous ne serons pas physiquement présents cette année au Forum des Associations : mais si vous voulez passer nous voir a l'atelier un autre jour vous êtes bienvenus !







Pour toute information complémentaire sur les conditions et les places disponibles: le courriel, le site ou le téléphone.

La Porte du Soleil, 9 rue de la Fontaine Bourbon (dans le Bourg)

Tel: 01 64 90 81 10; Courriel: la.porte.du.soleil@free.fr; Site: http://www.laportedusoleil.info



Comme d'habitude - depuis 25 ans -

nous serons présents au Forum des Associations pour parler « chats ». Eh oui, nous avons participé au premier Forum en 1991! Si nous avons pris quelques rides ou quelques kilos, notre engagement envers les chats, lui n'a pas changé.

Comme d'habitude

nous solliciterons votre aide pour secourir les laissés pour compte, ceux qui ont fini de plaire, d'amuser les enfants et qui se sont retrouvés à la rue. Ceux aussi qui sont nés de parents abandonnés et qui n'ont qu'une toute petite espérance de vie, qui souffrent en silence et meurent dans l'indifférence.

Comment ? Comme d'habitude :

En devenant membre pour apporter votre contribution financière aux frais vétérinaires et aux achats de nourriture. Ft/ou :

En participant bénévolement aux diverses activités de notre association : prendre un tour pour nourrir "nos" chats du parc de Bligny, effectuer des travaux de bricolage ou des aller-retour chez nos vétérinaires, distribuer le courrier aux adhérents des villes voisines pour économiser les timbres, etc.

1,Place de la Mairie - 91640 Fontenay-les-Briis - 01 64 90 79 22 Association affiliée à la Confédération Nationale des S.P.A. de France Nous oeuvrons avec le soutien du Conseil Départemental de l'Essonne http://les.amis.des.chats.de.bligny.overblog.com

BALADE DES ARTS LUDIQUES





La Balade des Arts Ludiques est une nouvelle association de Fontenay qui propose des expositions itinérantes basées sur le jeu pour apprendre les arts en jouant. La première exposition porte sur la musique, et se promène depuis quelques mois d'école en centre social en passant par des maisons de retraite...

A partir de septembre, la Balade des Arts Ludiques proposera des cours d'éveil à la musique pour les maternelles, et de guitare pour tous, à partir de 7 ans.



YVELINES

AUFFARGIS BONNELLES

BULLION CHATEAUFORT

CHEVREUSE

CHOISEL

JOUARS-PONTCHARTRAIN

LA QUEUE-LEZ-YVELINES

MAGNY-LES-HAMEAUX

NEAUPHLE-LE-CHATEAU

RAMBOUILLET

ST-ARNOULT-EN-YVELINES

ST-REMY-LES-CHEVREUSE

VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES

12ème PARCOURS D'ATELIERS D'ARTISTES

01-02 & 08-09 octobre 2016 Entrée libre samedi de 14h à 19h / dimanche de 11h à 19h

Le Parcours d'Ateliers d'Artistes organisé par l'association Hélium est un événement qui offre au public une opportunité de rencontres avec une grande diversité de peintres, plasticiens, graveurs, sculpteurs et photographes locaux, sur un circuit traversant les départements des Yvelines et de l'Essonne.

Fort de ces années d'expérience et rythmé par l'accroissement du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, le Parcours s'étoffe d'une année sur l'autre.

Pour cette 12ème édition, 82 artistes y participeront en ouvrant leur atelier personnel ou en exposition collective, dans 38 lieux répartis sur 22 communes.

Des concerts, des performances et des démonstrations viennent enrichir le programme des expositions.

ESSONNE

DOURDAN

FONTENAY-LES-BRIIS

FORGES-LES-BAINS

GIF-SUR-YVETTE

GOMETZ-LE-CHATEL

JANURY

LES MOLIERES

LIMOURS

Programme complet www.helium-artistes.com



Prochaines manifestations organisées sur Fontenay ou par les associations fontenaysiennes (*)

Mois et jour	Horaires	Manifestations	Organisateurs	Lieux
SEPTEMBRE				
Dimanche 4 sept		Fête de la Peinture	MJC	RV aux Marronniers
Mardi 6 sept	10h	Bébés Lecteurs	Médiathèque	Médiathèque
Samedi 10 sept.	10h-16h	Forum des Associations	Mairie + associations	Les Marronniers
Mardi 13 sept	14h30-17h30	Après-midi jeux	MJC	Les Marronniers
Samedi 17 sept	10h00-18h00	Journées du Patrimoine: Les Mairies - Ecoles	Mairie (com Culture)	Mairie et Préau
OCTOBRE				
Samedi 1 oct	14h00-19h00	Parcours Ateliers d'Artistes	Hélium	suivant programme
Dimanche 2 oct	11h00 - 19h00	Parcours Atellers a Artistes	nelium	
Mardi 4 oct	14h30-17h30	Après-midi jeux	MJC	Les Marronniers
Samedi 8 oct	14h00-19h00	Parcours Ateliers d'Artistes	Hélium	suivant programme
Dimanche 9 oct	11h00 - 19h00	Parcours Atellers a Artistes	nelium	
NOVEMBRE				
Mardi 2 nov	14h30-17h30	Après-midi jeux	MJC	Les Marronniers
DECEMBRE				
Mardi 6 dec		'	MJC	Les Marronniers
(*) Agenda établi à partir des données disponibles au moment de l'impression				



Horaires de la Mairie:

Lundi: 15H00 - 17H45
Mardi, jeudi, vendredi: 09H00 - 11H30
15H00 - 17H45
Mercredi et samedi: 09H00 - 12H00

Standard: 01.64.90.70.74 - Télécopie: 01.64.90.78.14

Courriel: accueil@mairie-fontenay-les-briis.fr

Site: www.mairie-fontenay-les-briis.fr

Les déchets Ménagers

Not	es :AM = avant midi	PM = après r	nidi SP = sema	ine paire SI	= semaine impaire
Circuit Bruyères le Châtel		Fontenay les Briis			
	Hameaux	Arpenty Verville	La Roncière La Soulaudière La Charmoise	Le Bourg Bel Air Soucy	Les Chéneaux Folleville
	Rebuts ménagers	Lundi PM	Mercredi AM	Mercredi AM	Mercredi AM
	Emballages	Vendredi AM	Vendredi AM	Vendredi AM	Vendredi AM
	Déchets verts	Lundi PM, SP	Jeudi PM, SP	Jeudi PM, SP	Jeudi PM, SP

Les verres et les papiers sont à déposer dans les containers prévus à cet effet.

La déchetterie de Briis

N'accepte pas les rebuts ménagers

Tout doit être trié comme pour les collectes à domicile.

C'est le lieu où l'on doit déposer les Déchets Ménagers Spéciaux :

huiles, solvants, batteries, piles, néons, peintures, déchets toxiques.

mais aussi les gravats, les objets encombrants et les déchets verts.

Ouvertures mardi : 9H00—13H00 mercredi : 14H00—18H00 vendredi : 14H00—18H00 samedi : 9H00—13H00, 14H00—18H00

dimanche : 9H00—13H00 Téléphone 06 82 38 06 76

Les déchets verts

sont enlevés de début mars à fin novembre Présentation : conteneur spécifique, sacs papier, petits fagots.

Encombrants

Sur demande, une fois par an Appeler le SICTOM : 01.69.94.14.14 Lister le matériel.

Coût: 30 euros (gratuit pour les + de 65 ans

et les handicapés.)